

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY
--

Séance du 6 janvier 2011
Date de convocation: 30 décembre 2010

L'an deux mille onze, le six janvier à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient Présents : Charlette ROUSSEL, Fabienne SIONNEAU, Danielle COROLEUR, Jacques DUFOURNIER, Nicole BOURGOIN, Marie-Edith MERCIER, Jean-Claude KERVELLA, Christophe DESCHAMPS, Micheline LINGER, Martine BAUDOIN, Eric MAINARDI, Rémi JAVOY.

Etaient absents : Olivier BOIS, Nathalie RIETH.

Pouvoirs : Olivier BOIS donne pouvoir à Daniel LELAIT.

Ordre du jour

- Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2010

Délibérations :

- Fixation des tarifs des encarts publicitaires du bulletin d'informations municipales
- Achat matériel au restaurant scolaire
- Achat d'un logiciel informatique
- Renouvellement du bail du bureau du C3M

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 16 novembre dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Délibérations

- Fixation des tarifs des encarts publicitaires du bulletin d'informations municipales

Le Conseil Municipal décide de fixer un tarif concernant l'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal,

- Format correspondant à 1/8^{ème} de page aux dimensions de (L=90 x h=65mm)

Prix de cet encart : 120€

- Format correspondant à 1/16^{ème} de page aux dimensions de (L=45 x h=65mm)

Prix de cet encart : 60€

- Format correspondant à 1/4 de page aux dimensions de (L=180 x h=65mm)

Prix de cet encart : 240€

- Achat d'un logiciel informatique :

Monsieur Kervella, adjoint à la communication propose l'acquisition d'un logiciel informatique concernant la réservation de la salle communale sur le site internet de la mairie.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'acquisition de ce logiciel pour un montant de 131.56€

Cette somme sera imputée à l'art 205 de l'opération 5 et sera reprise lors du vote du budget primitif 2011.

- Achat d'une éplucheuse :

Madame Danielle Coroleur, adjointe aux finances, propose l'acquisition d'une éplucheuse au restaurant scolaire

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'acquisition de ce matériel pour un montant de 2391,40€

Cette somme sera imputée à l'art 2188 de l'opération 20 et sera reprise lors du vote du budget primitif 2011.

- Renouvellement du bail du bureau du C3M

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail avec le C3M pour la location d'un bureau dans les locaux de la mairie pour une durée de 3 ans et pour un montant de 2013€.

Point sur les commissions :

Finances :

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances, informe les membres du Conseil Municipal des prochaines dates des commissions finances :

Mardi 22 février à 19h00

Mardi 1^{er} mars à 19h00.

Communication :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, informe les membres du Conseil Municipal que le bulletin d'informations de l'année 2011 est en cours de rédaction. La commission communication se réunira le mardi 11 janvier à 18h00.

Voirie :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe les membres du Conseil Municipal que faisant suite à un courrier adressé au Conseil Général concernant le mauvais état de la voirie RD 215, celle-ci sera prise en compte dans le programme pluriannuel 2011-2015 du Conseil Général.

Personnel communal :

Madame Fabienne Sionneau informe le Conseil Municipal que Mmes Visomblain et Dombret sont actuellement en congés maladie. Mme Baïlla assurera le remplacement de Mme Dombret du 3 au 17 janvier. Mme Visomblain est actuellement remplacée par une intérimaire.

Les entretiens annuels du personnel communal sont en cours, 3 personnes ont été reçues avant les vacances, 4 autres personnes seront reçues dans les prochains jours. Madame Fabienne Sionneau indique que l'on assiste à une meilleure cohésion au sein de l'équipe, le climat est plus serein. Les agents reçus sont dans une dynamique professionnelle intéressante et ont des projets de formation.

CCAS :

Le goûter des anciens s'est déroulé le 16 décembre dernier à la salle des fêtes de Mareau, 30 personnes de Mézières étaient présentes. Au cours de cet évènement, l'animation était assurée cette année par les enfants de la garderie de Mareau.

Urbanisme : Madame Charlette Roussel, adjointe à l'urbanisme et aux travaux, informe le Conseil Municipal que cette année 5 permis de construire concernant des maisons individuelles ont été déposés, 40 certificats d'urbanisme et 25 déclarations préalables.

Projet de construction de logements sociaux : l'organisme Logem'Loiret étudie un projet de construction de 4 logements sociaux dans le bourg. Ils seront présentés lors d'une prochaine réunion.

Travaux :

Au cours de l'année 2010, les portes des anciennes classes ont été changées, réfection de l'entrée et de la cage d'escalier de la salle communale, restauration de quatre vitraux à l'église, construction de l'extension du local technique, travaux de couverture sur la toiture de la mairie et du préau, renforcement des murs de la mairie, raccordement des gouttières à l'église.

Concernant les travaux 2011, il est prévu l'aménagement des abords de la mairie avec accessibilité aux personnes handicapées de la salle du conseil municipal et du secrétariat et l'étude de réalisation d'une nouvelle garderie périscolaire.

Questions diverses :

- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) :

Le Conseil Général s'est donné, comme priorité, de protéger les chemins ruraux servant de supports aux itinéraires de randonnée. Afin de pérenniser l'accès aux itinéraires, les communes sont invitées à inscrire ses chemins ruraux au PDIPR en prenant une délibération dont le modèle est fourni par le Conseil Général. Cette procédure rend le chemin rural inaliénable.

Danielle Coroleur propose de s'occuper de ce dossier puisqu'elle travaille déjà au sein du Comité de Pilotage du PDIPR au Conseil Général.

Ce travail se déroulera en 3 étapes :

- 1^{ère} étape : Délibération en février prochain pour les chemins ruraux des itinéraires de randonnée recensés sur notre commune sur les fiches CDT (Comité Départemental du Tourisme),
- 2^{ème} étape : Délibération avant septembre 2011 pour les chemins ruraux des itinéraires de déplacement doux retenus dans le cadre du PADD du PLU,
- 3^{ème} étape : Délibération avant septembre 2011 pour les chemins ruraux à caractère environnemental remarquable.

- Point sur la Gestion de l'eau et l'assainissement collectif par le C3M :

Le contrat d'affermage entre le C3M et la société VEOLIA arrive à échéance en 2013. Plusieurs possibilités vont se présenter concernant le mode de gestion du service public de l'eau et de l'assainissement : soit le syndicat continu de déléguer la gestion de ces services à une entreprise privée ou décide que ceux-ci soit gérés en régie directe.

Cette dernière possibilité n'est envisageable que pour le service de l'eau et nécessiterait l'embauche d'un technicien.

Une réunion est prévue entre les mairies des communes membres le 9 février prochain.
Monsieur le Maire propose de refaire un point sur ce dossier au prochain conseil municipal.

Les vœux du Maire auront lieu cette année le 14 janvier.

Prochaine séance : jeudi 3 février à 20h30.

La séance est levée à 22h30.